



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 60243

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les écarts de productivité entre plusieurs services hospitaliers publics que la Cour des comptes a souligné récemment dans un rapport du mois de septembre 2009 sur la sécurité sociale. Devant ce constat, l'union nationale des médecins spécialistes confédérés (UMESPE), qui réunit les spécialistes de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), propose de faire converger les tarifs de toutes les structures hospitalières publiques et privées. Elle souligne que la mise en place d'une certaine rationalité financière dans les structures publiques serait possible sans toucher à la qualité des soins, et tout en dégagant des marges considérables d'économie. Aussi, elle souhaiterait connaître sa position et les suites qu'elle entend donner sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60243

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9394

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)